

RAPPORT À LA CHAMBRE

JEUDI 26 mai 1938.

Le Comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel avaient été transmis pour étude les numéros suivants des crédits supplémentaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 1939 a étudié lesdits crédits et les approuve, savoir:

N° 633, compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, \$42,000,000.

N° 634, Transbordeur des têtes de ligne de l'Île du Prince-Edouard, \$327,000.

N° 635, Lignes aériennes transcanadiennes, \$830,000.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

EUGÈNE FISET.